

## Conseil municipal du 27 juin 2017-20h

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept juin, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

**Étaient présents :** MM. PASSELAIGUE, GARNIER - Mme LALOS, REDUREAU, Adjoints, Mmes HUART, GONCALVES, DUBRETON, BONRAISIN, BEYER – MM. LEMOINE, TRONCHET, VAGNER.

**Absents excusés :** Mmes HAAS, LEGENVRE – MM. MOSER, COUSIN, HAMELIN, RABANT, TOTAIN.

**Procuration :**

**Secrétaire :** M. GARNIER

**Convocation et affichage :** 21/06/2017 **Conseillers en exercice :** 19 **Présents :** 12 **Votants :** 12

*Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.*

### 2017/026 - Tarifs des services périscolaires

Vu le budget communal 2017,

Vu l'avis de la commission action sociale, familiale et scolaire qui propose une augmentation d'environ 1 % des tarifs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, fixe les tarifs des activités périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 comme suit :

Tarif du bimestre	2017/2018			
	1,00%			2017/2018
<b>GARDERIE MATERNELLE et PRIMAIRE matin</b>		<b>GARDERIE MATERNELLE soir</b>	<b>Plage 16h30-17h30 (1h)</b>	<b>Plage 16h30-18h30 (2h)</b>
5 jours/sem	29,70 €			
4 jours/sem	25,10 €	4 jours/sem	35,40 €	70,80 €
3 jours/sem	20,70 €	3 jours/sem	28,00 €	56,00 €
2 jours/sem	15,00 €	2 jours/sem	18,70 €	37,40 €
1 jour/sem	8,00 €	1 jour/sem	9,40 €	18,80 €
exceptionnel à la séance	2,04 €	exceptionnel à la séance	2,04 €	4,08 €
		au-delà de la plage	2,04 €	2,04 €
<b>ETUDE SURVEILLÉE</b>	2017/2018			2017/2018
	1/2H (16h30-17h)	<b>GARDERIE PRIMAIRE après étude</b>	<b>Plage 17H-17h30 (1/2h)</b>	<b>Plage 17h-18h30 (1h30)</b>
4 jours/sem	13,40 €	4 jours/sem	13,80 €	41,40 €
3 jours/sem	11,30 €	3 jours/sem	10,40 €	31,20 €
2 jours/sem	8,90 €	2 jours/sem	7,50 €	22,50 €
1 jour/sem	4,40 €	1 jour/sem	3,70 €	11,10 €
exceptionnel à la séance	1,03 €	exceptionnel à la séance	1,30 €	3,90 €
		au-delà de la plage	2,04 €	2,04 €
<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	2017/2018	<b>GARDERIE Mercredi midi = 11h30 à 12h30 =1h</b>		2017/2018
<b>Tarif du repas</b>		1 jour/sem		8,00 €
repas enfants (et adultes de l'école)	3,70 €	exceptionnel à la séance		2,04 €
repas adultes (autres que stagiaires et instituteurs intervenant à l'école)	7,80 €			
		<b>Tarif non présence à une séance TAP du vendredi</b>		5,00 €

## **2017/027 - Tarif location horaire salles associatives**

La tarification horaire des salles n'a pas été revue depuis le 1er septembre 2015 (6.25€).

Il y a lieu de réviser au 1er septembre 2017, le tarif horaire de location, notamment pour les conventions (association de gymnastique du Mans qui utilise la salle Touraine).

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le tarif de location des salles municipales à **6.50 € l'heure**, pour les conventions démarrant au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## **2017/028 - Personnel : création emploi contractuel pour accroissement d'activité**

Avec la mise en place des temps d'activités périscolaires, les emplois du temps des agents de l'école ont été aménagés. Un complément de temps est nécessaire sur les activités périscolaires (cantine, TAP, études).

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 1 ,

Considérant qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe d'agents intervenant sur les temps périscolaires,

Vu le budget communal,

Le conseil municipal autorise le Maire à recruter sur un emploi contractuel d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe – 1<sup>er</sup> échelon, pour une durée maximale de 12 mois, pour un temps de travail défini en fonction du planning, à compter de septembre 2017.

## **2017/029 - Contrat de ruralité : demande de subvention FSIL**

Un contrat de ruralité a été déposé par la Communauté de communes auprès de la Préfecture, pour l'accompagnement du développement du territoire sur la base de notre projet de territoire. Il recense 38 projets communaux qui s'inscrivent dans les thématiques retenus par l'Etat.

L'opération d'aménagement de l'espace mairie pourrait bénéficier dans ce contrat d'une subvention estimée à 23 041 €, sur un montant subventionnable de 1 062 165 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier dans ce sens au FSIL Contrat de ruralité.

## **2017/030 - Désignation d'un référent sécurité routière**

Après plusieurs années de baisse de la mortalité routière, la Sarthe, comme au niveau national, a vu le nombre de victimes d'accidents de la route, augmenter en 2016.

Afin d'assurer une mobilisation maximale, le Préfet invite les communes à nommer un élu référent sécurité routière dont le rôle consiste à :

- Etre le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux
- Diffuser des informations relatives à la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Jean Claude MOSER, maire adjoint chargé de la voirie.

## **Avis sur la modification de la semaine scolaire à la rentrée 2017.**

Le retour à la semaine de 4 jours pourrait être autorisé pour la rentrée 2017 par le Directeur académique, si un consensus existe entre la municipalité et le conseil d'école.

La commune s'est positionnée pour la semaine de 4 jours, et a demandé au conseil d'école de se prononcer.

Le vote qui a eu lieu ce mardi a donné une majorité au maintien de l'organisation actuelle, semaine de 4.5 jours avec les TAP.

L'année scolaire 2017/2018 sera une année de réflexion pour le changement de rythmes à la rentrée 2018, sachant que le surcoût de la semaine de 4.5 j pour la commune est de 25 000€.

➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

N°	Date	Objet
2017/020	18/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte J2C 10 rue de Provence
2017/021	18/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Cts Payen 11 rue du Monnet
2017/022	22/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Breton 7 allée de la Romerie
2017/023	22/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Chauvel 44 rue du Monnet
2017/024	29/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Gergaud-Humez 18 allée du Lauzai
2017/025	29/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Vade Les Chicaudières
2017/026	29/05/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Anaïs 14 rue de Provence
2017/027	31/05/2017	Marché étude hydrologique- EF Etudes pour 9 990 € HT
2017/028	02/06/2017	Marché maîtrise œuvre réhabilitation assainiss – INFRASTRUCTURES CONCEPT pour 6 088 € HT
2017/029	06/06/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Legros 40 rue du Champ Large
2017/030	08/06/2017	Marché maîtrise œuvre rue de la Rivière – SODEREF pour 10 830 € HT
2017/031	27/06/2017	Avis marché de travaux de desserte de la zone de Bois du Breuil EIFFAGE 729 982.65 € HT

➤ Comptes rendus commissions et CDC

- **Commission finances, communication**

Distribution du bulletin municipal

Participation à la CLECT

- **Commission urbanisme**

Enquête publique pour la révision du PLU jusqu'au 8 juillet.

- **Commission voirie – espaces verts**

Réunion de restitution de la Journée citoyenne ce lundi. Retours très favorables d'une vingtaine de personnes présentes.

- **Commission animation, CME**

Fête du village ce we, rappel du programme

- **Communauté de communes**

Désignation de Maryse Redureau au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme

➤ **Affaires diverses et informations**

Prochains conseils municipaux : 12 septembre - 17 octobre - 21 novembre - 12 décembre

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	
Jean-Claude MOSER	Absent excusé	Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	
Philippe COUSIN	Absent excusé	Claudine BEYER	
Maryse REDUREAU		Valérie HUART	

Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	Absent excusé
Bernard TRONCHET	

Bruno HAMELIN	Absent excusé
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	Absente excusée
Xavier VAGNER	